



7 SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

- 1 - Conseils et informations
- 2 - Bonification pour tâche d'assistance
- 3 - Ecoute, entraide et formation
- 4 - Indemnités forfaitaires
- 5 - Soutien et services de relève



CONSEILS ET INFORMATIONS

7.1

Vous pouvez accéder à plusieurs outils et services offrant conseils et informations sur le parcours de proche aidant-e.



📍 Bd de Pérolles 40 - 1700 Fribourg
☎ 026 420 20 10
✉ info@pa-f.ch
🌐 pa-f.ch



PA-F PROCHES AIDANTS – FRIBOURG est une association à but non lucratif qui s'engage à promouvoir le rôle des proches aidant-e-s, quelles que soient les situations (maladie, handicap, vieillesse), dans le canton de Fribourg. Elle facilite l'accès à l'information et au réseau de soutien des proches aidant-e-s du canton de Fribourg.

Proche-écoute – permanence téléphonique
pour les proches aidant-e-s: 026 420 20 10
Lundi de 14h00 à 16h00
Mardi de 09h00 à 12h00
Jeudi de 13h00 à 16h00



📍 Hopfenweg 21, Case postale - 3001 Berne
☎ 031 370 21 11
✉ info@travailsuisse.ch
🌐 info-workcare.ch/conseils-pratiques/



INFO-WORKCARE.CH est une plateforme nationale qui rassemble des ressources pour les personnes actives qui veulent venir en aide à leurs proches.

Elle rassemble des informations générales, des conseils pratiques et des adresses pour faciliter l'arrangement de la vie professionnelle et de l'aide apportée à ses proches.



BONIFICATION POUR TÂCHES D'ASSISTANCE

7.2

La bonification s'ajoute aux revenus formateurs de rente et vous permet de toucher une rente AVS plus élevée si vous avez pris soin d'un parent dépendant. Il ne s'agit toutefois pas d'une prestation en espèces. Vous avez droit aux bonifications pour tâches d'assistance si vous et la personne à qui vous prodiguez des soins habitez au moins 180 jours par an relativement près l'un(e) de l'autre.

Où déposer la demande?

La demande doit être déposée à la Caisse cantonale de Compensation à la fin de chaque année.

ECAS
KSVA

Impasse de la Colline 1 - 1762 Givisiez
026 426 70 00
-
ecasfr.ch



ETABLISSEMENT CANTONAL DES ASSURANCES SOCIALES

«Garantir à chaque personne un niveau de vie décent en appliquant les dispositions des assurances sociales de base.»
(extrait de la charte de la caisse de compensation)

«Renforcer l'autonomie des personnes atteintes dans leur santé.»
(extrait du portrait de l'office AI)



ECOUTE, ENTRAIDE ET FORMATION

7.3

Prendre soin d'un proche en perte d'autonomie ou vivant avec une maladie peut être une expérience aussi enrichissante qu'exigeante. Pour accompagner celles et ceux qui jouent ce rôle essentiel, différents espaces de soutien existent afin de prévenir l'isolement, favoriser l'échange et renforcer les ressources personnelles de chacun-e.

Information utile: Les associations dédiées à une pathologie spécifique constituent également d'excellentes sources d'information. Voir chapitre 8.4



 Bd de Pérolles 40 - 1700 Fribourg
 026 420 20 10
 info@pa-f.ch
 pa-f.ch



PA-F PROCHES AIDANTS - FRIBOURG est une association à but non lucratif qui s'engage à promouvoir le rôle des proches aidant-e-s, quelles que soient les situations (maladie, handicap, vieillesse), dans le canton de Fribourg. Elle facilite l'accès à l'information et au réseau de soutien des proches aidant-e-s du canton de Fribourg.

Proche-écoute - permanence téléphonique

pour les proches aidant-e-s: 026 420 20 10

Lundi de 14h00 à 16h00

Mardi de 09h00 à 12h00

Jeudi de 13h00 à 16h00



INDEMNITÉS FORFAITAIRES

7.4

En vertu des dispositions légales, soit la loi du 12 mai 2016 (LIF), l'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile.

Cette indemnité, peut aller jusqu'à Fr. 35.- par jour où l'aide a été apportée. L'indemnité forfaitaire est imposable (déduction possible au code 6.145).

Critères d'octroi de l'indemnité forfaitaire :

- Faire ménage commun avec la personne impotente ou vivre dans le voisinage immédiat
- Fournir l'aide ou l'assistance quotidiennement
- Avoir fourni une aide pour les actes ordinaires de la vie (+/- identiques aux actes ordinaires considérables par la loi sur les allocations pour impotent), depuis au moins 60 jours sans interruption
- Avoir son domicile légal dans le canton depuis 2 ans au moins

La demande d'aide peut être déposée dès le moment où l'aide fournie devient quotidienne. Un délai d'attente de 60 jours s'applique.

Où déposer la demande?



📍 Rue de l'Eglise 29 - 1681 Billens
☎ 026 565 01 00
✉ asdg@sante-glâne.ch
🌐 sante-glâne.ch/a-domicile



L'ASDG (service d'aide et de soins à domicile du district de la Glâne) a pour but de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile à des personnes confrontées à des difficultés liées à une maladie physique ou psychique, à un accident, à un handicap, à une grossesse ou à un accouchement.

PRESTATIONS

Aides Soins infirmiers
Soins de base
Economie familiale



SOUTIEN ET SERVICES DE RELÈVE

7.5

Le rôle de proche aidant-e implique souvent un engagement intense, laissant peu de place pour se reposer, gérer ses obligations personnelles ou prendre des vacances. Des services spécialisés peuvent intervenir ponctuellement pour offrir un soutien temporaire.



 Chemin du Perrey 82 - 1670 Ursy
 021 909 55 71
 info@clinicdom.ch
 clinicdom.ch



CLINICDOM est une organisation reconnue par le service de la santé proposant des conseils, des soins médicaux et diverses prestations permettant le maintien à domicile.

PRESTATIONS

Veilles de jour ou de nuit
Accompagnements divers
Repas et ménages courants

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



 Rue G.-Techtermann 2 - 1701 Fribourg
 026 347 39 40
 info@croix-rouge-fr.ch
 croix-rouge-fr.ch



LA CROIX-ROUGE FRIBOURGEOISE propose différents services aux aînés dans le but d'encourager le maintien à domicile.

PRESTATIONS

Système d'alarme
Transports Croix-Rouge
Aide aux proches
Repas accompagné
Visite à domicile



DovidàTM
Ma vie, mon chemin

 Rte du Petit-Moncor 14 - 1752 Villars-sur-Glâne
 026 350 60 10
 fribourg@dovida.ch
 dovida.ch



DOVIDA est une entreprise qui propose différentes prestations d'accompagnement, d'aides et de soins afin de permettre le maintien à domicile.

PRESTATIONS

Accompagnement
Aide à domicile
Accompagnement palliatif à domicile
Soins de base
Soulagement des proches aidants

The logo for 'pro infirmis' features the word 'pro' in a teal color and 'infirmis' in a dark blue color, with a small red dot above the 'i' in 'infirmis'.

📍 Rte Saint-Nicolas-de-Flüe 2 - 1700 Fribourg
☎ 058 775 30 00
✉ fribourg@proinfirmis.ch
🌐 proinfirmis.ch/fr/prestations/fribourg.html



PRO INFIRMIS s'engage pour les personnes en situation de handicap. Elle conseille, accompagne et soutient les personnes ayant un handicap physique, une déficience intellectuelle ou des troubles psychiques, ainsi que leurs proches, dans toute la Suisse. Elle n'intervient que jusqu'à l'âge AVS.

PRESTATIONS

Accompagnement
Soutien